

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2015
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 8 AVRIL 2015

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 8 avril 2015.

PROGRAMME VOIRIE 2015 : Désignation entreprise

Le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve la réalisation du chemin RD 76 à Chez Grangier, du chemin de Chez Grangier à chez Rouard, du Chemin de Luclas, la réfection de chaussée à Chavas, et enduit monocouche sur divers chemins.
- Décide de confier les travaux à l'entreprise EUROVIA DALA.

Déclassement du domaine public de la parcelle AH 335 située rue du Père Dumas à Doizieux

Le conseil municipal à l'unanimité,

- Approuve le déclassement du domaine public communal de la parcelle AH n°335 située rue du Père Dumas à Doizieux d'une superficie de 1253 m²
- Procède à son classement dans le domaine privé de la commune de Doizieux, en vue de sa cession au profit de Loire Habitat de Saint-Etienne.

MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU N°1 : Modalités de mise à disposition du projet au public

Le conseil municipal à l'unanimité,

- Décide que le dossier de modification simplifiée n°1 du PLU qui comprendra : l'exposé des motifs, le projet de modification, le cas échéant, les avis émis par les personnes publiques associées ; sera mis à disposition du public en mairie pendant un mois (du 22 juin 2015 au 24 juillet 2015 inclus) aux jours et heures d'ouverture.

Le public pourra formuler ses observations en les consignnant sur un registre mis à sa disposition.

- Décide qu'un avis au public, sera publié dans par voie d'affichage et par une insertion dans le bulletin municipal de la commune.

STATION D'ASSAINISSEMENT LA TERRASSE SUR DORLAY : compensation de servitude

Le Conseil municipal, par 13 voix pour et 1 abstention, donne son accord pour céder gratuitement une bande de terrain, propriété de l'Entente Doizieux – la Terrasse, d'une superficie de 200 m² environ, partie de la parcelle cadastrée A 1372, située sur le site actuel de la station d'assainissement, commune de la Terrasse sur Dorlay, limitrophe avec une parcelle de Mr PETRAU. Classée en Zone A au PLU.

CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'avoir recours à un contrat d'apprentissage aménagé à l'école publique pour une durée de 1 an (année scolaire 2015-2016), pour la préparation du CAP Petite enfance.

CRECHE LES MINI POUCES : Approbation renouvellement convention.

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- décide de renouveler et d'approuver la convention avec la Crèche, Halte garderie « les Mini Pouces »
- décide de maintenir la participation, à savoir 1.05 €/heure pour 2015, celle-ci sera payée au prorata du nombre d'heures de présence des enfants domiciliés sur la commune.
- dit que cette convention est établie conformément à la durée du contrat enfance jeunesse intercommunal, à savoir du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2018.

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire :

- demande quel est le bilan du repérage des concessions abandonnées dans les cimetières.
- fait le compte-rendu de la réunion avec le SIEL en date du 27 mai.
- charge la commission enfance d'étudier la demande de terrains de jeu pour les enfants.
- présente un devis concernant la remise en état des cloches des deux églises et propose de le mettre à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.
- invite le conseil municipal à participer à la Marche de soutien pour la Maternité de St Chamond le dimanche 31 mai.
- présente un courrier de SEM concernant le projet agro-environnemental et climatique et propose à M. PITIOT d'être le référent.
- informe d'une demande de dérogation scolaire.
- fait le compte-rendu de la réunion du 26 mai concernant le Plan de Désherbage Communal.
- invite le conseil municipal à une réunion avec SEM le mardi 9 juin à 18h00 en mairie concernant le passage de SEM en Communauté Urbaine.
- informe la commission urbanisme d'une réunion technique avec le Conseil Général le jeudi 18 juin à 14h00 en mairie dans le cadre du COCA (Contrat Communal d'Aménagement).
- fixe la prochaine réunion du conseil municipal le lundi 29 juin à 20h00.